



Coupon à remplir et renvoyer **AVANT LE 5 février 2024** avec votre règlement à :
SNALC Bretagne, 3 rue Monseigneur Lebreton, 22130 Pléven

Votre convocation vous sera adressée par retour de courrier (pensez à bien préciser votre email)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse mail : Catégorie :

Il n'est possible de s'inscrire qu'à un seul des deux congrès

- assistera au Congrès Départemental du Finistère le 12 février 2024 à l'hôtel Océania de Brest (stationnement pris en charge)
 - le matin
 - l'après-midi
- assistera au Congrès Départemental du Morbihan le 13 février 2024 à La Belle Folie (Ploemel)
 - le matin
 - l'après-midi
- déjeunera (joindre un chèque à l'ordre du SNALC)
5 € pour les adhérents, 10 € pour les AESH et contractuels non adhérents, 20 € pour les enseignants non adhérents
- ne déjeunera pas

ORDRE DU JOUR DES CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX DES 12 et 13 Février 2024

Cet ordre du jour sera affiné en fonction de l'actualité :

9h : Accueil : Café –Thé – Jus de fruit – Viennoiseries

9h30 : Intervention de Jean-Rémi GIRARD, Président du SNALC, suivie d'un temps d'échange

12h : Apéritif suivi d'un déjeuner

Plat– Dessert

Eaux– Suggestion du Sommelier

Café

14h : Intervention de Danielle ARNAUD Secrétaire nationale chargée des personnels contractuels suivie d'un temps d'échange

16 h : Questions diverses (à nous soumettre si possible 48 heures avant le congrès)

Si vous souhaitez un menu vegan ou végétarien, ou souhaitez communiquer des allergies et intolérances alimentaires merci de le préciser sur ce coupon-réponse. Nous vous espérons nombreux à ce congrès. Dans l'attente de nous y retrouver.